

Le calendrier des réouvertures annoncé par le gouvernement

LIEU OU ACTIVITÉ	19 mai	9 juin	30 juin
Couvre-feu	21h à 6h	23h à 6h	Plus de couvre-feu
Bibliothèques, médiathèques	Jauge à 8 m2/ personne. Occupation d'1 siège sur 2	Jauge à 4 m2/personne. Occupation d'1 siège sur 2	Jauge à 100%. Occupation normale
Musées, expositions, visites de monuments	Jauge à 8 m2/personne	Jauge à 4 m2/personne	Jauge à 100%
Cinémas, théâtres, spectacles	Jauge à 35% des effectifs autorisés. Max : 800 personnes	Jauge à 65%. Max : 5000 personnes*	Jauge à 100%*
Salles de jeux, escape games, bowlings...	Fermés	Jauge à 50%	Jauge à 100%
Casinos	Fermés	Jauge à 50%*	Jauge à 100%*
Rassemblements extérieurs	10 personnes maximum	10 personnes maximum	Sans limite
Festivals	Debout en plein air : interdit Assis en plein air : jauge à 35%, maximum 1000 personnes	Debout en plein air : interdit Assis en plein air : jauge à 65%, maximum 5000 personnes*	Debout en plein air : jauge à 4m2/ personne Assis en plein air : limite fixée par le préfet*
Restaurants	Fermés en intérieur Ouverts en terrasse avec une jauge à 50% (6 personnes maximum par table)	Ouverts en intérieur avec une jauge à 50% (6 personnes maximum par table) Ouverts en terrasse avec une jauge à 100% (6 personnes maximum par table)	Jauge à 100% avec protocole sanitaire
Bars	Fermés en intérieur Ouverts en terrasse avec une jauge à 50% (6 personnes maximum par table)	Ouverts en intérieur avec une jauge à 50% (6 personnes maximum par table) Ouverts en terrasse avec une jauge à 100% (6 personnes maximum par table)	Jauge à 100% (assis) avec protocole sanitaire.
Discothèques	Fermées	Fermées	À déterminer
Enseignement supérieur	Jauge à 50%	Jauge à 50%	Jauge à 50%
Lycées	Ouverts en demi-jauge	Ouverts en demi-jauge	Ouverts en demi-jauge
Écoles, collèges	Ouverts (demi-jauge en 4e et 3e)	Ouverts (demi-jauge en 4e et 3e)	Ouverts (demi-jauge en 4e et 3e)
Conservatoires	Cours en présentiel	Cours en présentiel	Cours en présentiel
Villages vacances, campings	Ouverture des hébergements individuels	Ouverture des hébergements individuels	Ouverture des hébergements individuels
Colonies, centres de loisir	Reprise (sauf colonies)	Ouverture (avec et sans hébergement)	Ouverture (avec et sans hébergement)
Thalasso, spas...	Fermés (sauf thermalisme, jauge à 50%)	Jauge à 35 %	Jauge à 100 %
Stades en plein air, hippodromes...	Jauge à 35% des spectateurs (maximum 1000 personnes)	Jauge à 65% des spectateurs (maximum 5000 personnes*)	Jauge à 100%. Plafond fixé par le préfet*
Établissements sportifs couverts (piscines, salles de sport etc.)	Réservés aux publics prioritaires (dont scolaires)	Tous publics pour les sports sans contact (jauge à 50%)	Tous publics, tous sports
Pratique sportive en extérieur	10 personnes maximum pour les sports sans contact	25 personnes maximum, tous sports	Tous publics, tous sports
Mariages à la mairie	Une place sur trois occupée	Une place sur deux occupée	Jauge à 100 %
Conférences ou réunions en salles des fêtes	Jauge à 35 %, 800 personnes maximum	Jauge à 65 %, 5000 personnes maximum*	Jauge à 100 %*
Cérémonies funéraires en extérieur	Jauge à 50 personnes	Jauge à 75 personnes	Sans limitation
Sacrements religieux (baptêmes, confirmations...)	Une place sur trois occupée	Une place sur deux occupée	Jauge à 100 %
Magasins, centres commerciaux	Jauge à 8 m2/personne	Jauge à 4 m2/personne	Jauge à 100 %
Marchés	Jauge à 8 m2/personne pour les marchés couverts Jauge à 4 m2/personne pour les marchés ouverts	Jauge à 4 m2/personne pour les marchés couverts	Sans limitation
Télétravail assoupli	Non	Oui	Oui